



Sommaire :
 Action de rentrée
 Elections professionnelles
 Bilan de rentrée
 Réunion et organisation de S1
 Organisation du SNES Réunion (S3)



Action de rentrée

Cette rentrée a lieu au moment où la crise économique et financière s'aggrave, crise pour laquelle vont être demandés aux salariés de nouveaux sacrifices après ceux qu'ils ont déjà dû subir. Dans ce domaine, les fonctionnaires et donc les enseignants n'ont pas été épargnés : suppressions de postes entraînant l'aggravation des conditions de travail, perte de pouvoir d'achat avec le blocage de nos rémunérations, le tout avec une hiérarchie de plus en plus pesante et tatillonne.

À cette rentrée, le ministère de l'Éducation nationale lui-même prévoit plus de 80 000 élèves supplémentaires dans le second degré alors qu'il a supprimé 4 800 emplois d'enseignants. Et c'est la même logique budgétaire qui est prévue pour l'année 2012. Dans le même temps, les réformes contestées se mettent en place, approuvées pour certaines d'entre elles par d'autres organisations syndicales.

Dans ce contexte, se faire entendre et maintenir une pression forte sur le gouvernement restent des nécessités absolues... C'est le sens de l'appel à la grève pour le **27 septembre**.

Dans notre département l'intersyndicale interprofessionnelle (FSU CGTR UNSA CGC CFDT SAIPER CFTC SOLIDAIRES) a décidé de s'associer à cette journée d'action éducation en l'élargissant aux problématiques d'emploi, de pouvoir d'achat (notamment les menaces qui pèsent sur le bonus COSPAR) et précarité dans le public comme dans le privé.

Outre un appel à la grève, deux manifestations sont prévues le 27/09: l'une à Saint-Denis à 9 heures du Petit Marché à la Préfecture, l'autre à Saint-Pierre à 9 heures de la ZAC Canabady à la Mairie.

Elections professionnelles

Deux élections importantes sont programmées dans les semaines à venir : les élections aux conseils d'administration des établissements et les élections professionnelles.

Concernant **les élections aux CA** des collèges et lycées, elles sont prévues la dernière semaine de septembre précédant les congés d'octobre. Les listes doivent être déposées le 19 septembre. Il est important de constituer, dans toute la mesure du possible, des listes rassemblant tous les syndicats de la FSU de chaque établissement en affichant clairement le sigle FSU, afin que, dans la perspective des élections professionnelles, les collègues fassent bien le lien entre le syndicat et la FSU pour le scrutin du Comité Technique académique.

Les élections professionnelles se dérouleront du 13 au 20 octobre prochain. Vous pourrez vous reporter aux articles parus dans le dernier SNES info (n° 178...voir le site si nécessaire) à ce sujet. Il est sans doute inutile de souligner l'importance de ces élections qui permettront à chacun de se faire entendre en choisissant l'organisation syndicale qui porte les aspirations du personnel, leur conception du métier, bref l'organisation syndicale qui leur apparaît devoir être porte-parole de nos professions. Le message est d'importance pour le gouvernement actuel, comme pour tous ceux qui aspirent à prendre sa place à l'occasion des élections politiques du printemps prochain.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à tous les collègues les raisons de voter pour le SNES et la FSU aux prochaines élections professionnelles :

Les élus du SNES représentent et défendent l'ensemble des collègues, pas seulement leurs adhérents ;

Les syndicats de la FSU, dont le SNES, ont une vision, des propositions pour l'éducation et mènent une vraie réflexion sur tous les sujets qui concernent nos métiers (rémunérations, statuts, pédagogie, orientation, politiques publiques...). Ils sont donc en mesure de proposer une vision autre que celle que l'on tente de nous imposer ;

Ainsi, quand le SNES dit « non », ce n'est pas par principe, mais toujours avec des arguments. Dans les CAP et les CTP, nos élus interviennent et défendent des principes (équité de traitement, transparence, refus des suppressions de postes, refus de la dégradation de nos carrières, défense de nos intérêts matériels...);

Le SNES continue de s'opposer à la réforme des lycées, quand d'autres syndicats l'acceptent voire s'en félicitent ;

Le SNES est l'un des rares syndicats qui s'indigne des conditions d'entrée dans le métier et du manque de formation des nouveaux enseignants ;

Le SNES ne fait pas que s'opposer, il sait proposer (voir le site www.snes.edu et nos diverses publications, mémos, « le point sur... »).

Bilan d'une rentrée sous tension :

Un gros travail fourni par les commissaires paritaires du SNES en juin et juillet pour des mutations qui se sont faites dans la douleur : peu de postes, peu de satisfaits, des mutations en extension et par conséquent des révisions d'affectation peu suivies d'effet !!!

L'affectation des TZR s'est habituellement déroulée pendant les vacances, laissant de nombreux TZR sans affectation.

Bien accueillir les TZR nommés dans votre établissement et leur apporter le soutien du SNES...

A la rentrée, lorsque des besoins de dernière minute apparaissent dans les établissements le rectorat procède à des affectations dans l'urgence, prévenant les collègues au tout dernier moment, voire bien après la rentrée. Beaucoup de TZR arrivent donc dans les établissements et se voient imposer des services et des emplois du temps qu'ils n'ont pas pu négocier auparavant.

D'autre part, certains TZR n'ont pas reçu leur arrêté d'affectation en temps et en heure.

Les responsables de S1 doivent donc essayer, dans la mesure du possible, d'entrer en contact avec les TZR nommés dans leur établissement et s'assurer qu'ils ne rencontrent pas de problème grave au niveau de leur service et/ou de leur emploi du temps. En cas de problème, ne les laissez pas seuls face à des chefs d'établissement qui, pris dans l'urgence de la rentrée sont souvent peu réceptifs à leurs demandes, et quelquefois hostiles. Enfin, vérifiez avec eux qu'ils connaissent bien leurs droits à indemnisation.

La rentrée des stagiaires.

La promotion des stagiaires de l'année dernière, a dû essuyer les plâtres d'une réforme pensée seulement pour économiser des postes. Rappelons que grâce au SNES, les stagiaires de la Réunion sont à 15H, ce qui constitue une exception. A la rentrée, seulement 45 stagiaires ont été accueillis dans la plus stricte intimité par l'administration afin de cacher le misère. Mais l'hécatombe va se poursuivre: le nombre de postes prévus aux concours à la session 2012 est dramatique.

La rentrée des non titulaires

Ils deviennent la variable d'ajustement et cette semaine encore certains attendaient leur affectation ! Il se murmure que le nombre de contractuels et de vacataires est sur le point d'exploser dans l'académie pour dépasser les 600. Nombre de contractuels n'ont pu obtenir que des postes à mi temps malgré leur ancienneté. D'autres sont sur 2 établissements ou affectés loin de leur domicile. Le rectorat est toujours dans le refus de la tenue d'un GT qui permettrait d'affecter les non titulaires dans le respect des vœux et barèmes et ceci malgré notre demande pressante.

Réunion et organisation des S1

Les sections locales du SNES (S1) auront un rôle particulièrement important en ce début d'année électorale, le S3 doit rapidement être informé d'éventuels changements dans l'organisation de votre S1.

Les secrétaires de S1 ont dû être destinataires de la liste des collègues de leur établissement qui étaient adhérents à notre syndicat l'an dernier (codé NAJ), afin de pouvoir les contacter dès la rentrée. Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier un formulaire de bulletin d'adhésion 2011-2012. Vous pouvez, à tout moment, disposer d'un tel état sur internet via <https://www.snes.edu/private/Listes-d-adherents.html> en saisissant votre numéro d'adhérent(e) en guise d'identifiant et les quatre lettres majuscules qui figurent sur votre carte d'adhésion du SNES en guise de mot de passe.

Vous devez nous informer du déroulement de la rentrée dans votre établissement en nous faisant part d'éventuels problèmes, particulièrement dans les collèges entrant cette année dans le dispositif ECLAIR. Nous vous rappelons les coordonnées de la section académique :

Téléphone : 0262 97 27 91 Fax : 0262 97 27 92 GSM : 0692 87 00 48

Mèl : s3reu@snes.edu Site : www.snes.reunion.fr

La traditionnelle **réunion de rentrée des S-1** est programmée pour le **mercredi 7 septembre à 14 h**. Trois réunions se tiendront :

Nord et Est lycée Lislet Geoffroy de Saint Denis Ouest lycée Saint-Paul IV Sud lycée Ambroise Vollard de Saint Pierre

Organisation du SNES Réunion

Secrétaire académique : Michel ZERWETZ
Secrétaire académique adjointe : Elizabeth BARRACO
Trésorière : Patricia GASTON-VERY
Trésorière-adjointe : Elisabeth METAIS

Secrétariats de catégories :

COPsy : Michel ZERWETZ
CPE : Olivier MORIN / Nadine CAVILLOT
Stagiaires et néo-titulaires : Audrey MOREAU
PEGC : Guadalupe CARRERA / Daniel FAVRE
Enseignants non-titulaires : Abderrazak IDRISSE / Frédéric RAMASSAMY
AED : Abderrazak IDRISSE / Michel ZERWETZ
Agrégés : Santiago ALONSO / Tatiana ASSING
Certifiés : Elizabeth BARRACO / Corinne PEYRE / Audrey MOREAU
TZR : Julien LAFON
Retraités : Gérard MARI

Secteurs :

Emploi-carrières : Elizabeth BARRACO / Corinne PEYRE / Audrey MOREAU / Julien LAFON / Abderrazak IDRISSE

Juridique : Patricia GASTON VERY

Formation syndicale : Elizabeth BARRACO / Elisabeth METAIS

Pédago : Martine VILLY / Abderrazak IDRISSE / Laurent KADOUCHE / Michel ZERWETZ

Gestion AEA : Patricia GASTON VERY Patricia / Antoine LAURENTI / Michel ZERWETZ

Gestion du site : Antoine LAURENTI / Santiago ALONSO

Presse syndicale : Antoine LAURENTI / Laurent KADOUCHE

Suivi des S1 :

Nord : Audrey MOREAU / Nadine BONNOT

Ouest : Elizabeth BARRACO / Djamel CHERFI

Est : Frédéric LOUVIER

Sud : Tatiana ASSING / Michel ZERWETZ

